

Déclaration de Performances

N°20G / RPC / 2015

- 1- Code d'identification unique du produit type :
Parquet contrecollé chêne TOP6 fini usine
- 2- Numéro du produit :
20G - 2015
- 3- Usage prévu :
Destiné à être utilisé en intérieur selon le DTU et règles de pose des pays destinataires où à défaut selon CEN TS 15 71
- 4- Cordonnées du fabricant :
Chêne de l'est – 24 Rue de la Fontaine – FR-57 910 HAMBACH
- 5- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit :
Système 4
- 6- Déclaration de performances selon norme :
EN 14342: 2005 + A1: 2008
- 7- Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	C _{fl} -s1	EN 14342: 2005 + A1: 2008
Densité minimale moyenne	685 Kg/m ³	
Epaisseur moyenne	+/- 20 mm	
Les conditions d'utilisation	A coller	
Emission (dégagement de formaldéhyde)	E1	
Résistance à la rupture	NDP	
Glissance	NDP	
Conductivité thermique	0,20 W/m K	
Résistance thermique	0.100 m ² K/W	
Durabilité biologique	1	

8- La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est en conformité avec les performances déclarées au point 7. La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Mr Bach Raymond – Directeur Général

Le 3 juillet 2015 à Hambach

